

U Patrimoniu vivu. Esse è trasmette - Le patrimoine vivant. Être et transmettre

date de publication : 19-01-2016



Les fêtes, les savoir-faire, la connaissance de la nature et de l'univers

Nous avons tous en mémoire des musiques, des chants et des danses, des contes, des jeux et des fêtes, des remèdes et des techniques hérités de nos ancêtres et auxquels nous nous référons toujours en les adaptant au gré des circonstances...

Face aux mutations économiques et sociales, face à l'accélération de la « mondialisation », la Convention de l'UNESCO pour la sauvegarde du patrimoine culturel immatériel (2003) est un dispositif international qui propose de reconnaître les pratiques culturelles et leurs acteurs comme éléments essentiels de la diversité des sociétés et de la créativité humaine. La connaissance du Patrimoine Culturel immatériel (PCI) apparaît comme un enjeu fort pour les territoires qui souhaitent s'inscrire dans une logique de développement durable. En Corse, région française à forte identité, il a une résonance particulière.

Poser aujourd'hui, en Corse la question du PCI, c'est interroger la manière dont le patrimoine est perçu et vécu, intimement et collectivement, la manière dont celui-ci se crée et se transmet, avec quels enjeux et quels effets ; c'est interroger la puissance performative du patrimoine et la place de l'immatériel au musée.

La réflexion sera menée à partir d'une double entrée, celle du patrimoine et celle du territoire, permettant de dérouler la question des identités, des frontières et des circulations, c'est-à-dire des limites, de la perméabilité et des continuités du champ patrimonial (entre le matériel et l'immatériel) et des éléments du PCI qui peuvent être pratiqués par des communautés restreintes ou étendues, parfois sans continuité territoriale.

A travers quelques exemples de pratiques et expressions constitutives de l'héritage culturel de la Corse tel qu'il est transmis et constamment réactualisé, mises en regard avec des éléments inscrits sur les listes de l'Unesco représentatifs de la diversité des formes et des expressions du PCI à travers le monde, l'exposition abordera en particulier les notions de quotidien et d'exceptionnel, de public et de privé, de masculin et de féminin.

Le PCI relève à la fois du registre de l'intime – y compris dans ses manifestations exceptionnelles et collectives comme l'attachement au micro-territoire dont témoignent certaines fêtes - et de l'universel par la convention Unesco. C'est précisément parce qu'il est intime et divers qu'il est universel, et inversement.

Les modalités d'appropriation de cette « nouvelle » catégorie de patrimoine, reflet de la diversité culturelle, posent un certain nombre de questions. Comment peut-on sensibiliser les publics à l'importance et aux défis de la transmission, de la sauvegarde du PCI ? Comment susciter la réflexion sur

les notions d'héritage culturel familial, local, régional, national ou universel ? Comment sauvegarder certaines pratiques et initier une dynamique participative et faciliter la mise en réseau d'acteurs sur et hors d'un territoire ? Cette exposition interroge la manière dont nous voulons transmettre, partager et valoriser cet héritage culturel.

Commissariat :

- Séverine Cachat, commissaire général, Directrice du centre français du patrimoine culturel immatériel
- Pierre-Jean Campocasso, commissaire, ethnologue régional, CTC
- Philippe Salort, commissaire, ethnologue, CTC
- Bernard Pazzoni, commissaire, ethnomusicologue, conservateur du patrimoine, CTC

Conseil scientifique :

- François- Joseph Kremer-Marietti, Directeur de la Culture et du Patrimoine, CTC
- Gabrielle Torre, chargée de projet sur le patrimoine culturel immatériel et coordination scientifique
- Paul Simonpoli, ethnologue, Conservateur du patrimoine, PNRC

URL: <http://www.musee-corse.com/index.php/content/view/full/2817>